

AUTOTEST DES ACQUIS EXPÉRIENTIELS EN VUE DE L'ADMISSION

Programme : D.E.P.A. en ergothérapie 3-740-1-1

Partie 1 - Profil et prérequis

Profil ciblé :

Ergothérapeute en exercice possédant un baccalauréat et désirant passer directement au DEPA en ergothérapie sans avoir de diplôme de niveau maîtrise. Posséder au moins 5 ans d'expérience professionnelle clinique pertinente et à jour dans le domaine.

Je possède tous les prérequis nécessaires à la démarche de reconnaissance des acquis expérimentiels (RAE) suivants :

Oui

Champs d'études :

Être titulaire d'un baccalauréat en ergothérapie ou dans un domaine pertinent (p. ex : sciences de la réadaptation)
ET posséder 5 ans d'expérience professionnelle pertinente et à jour dans le domaine
ET avoir suivi un cours de 2^e cycle offert par un organisme reconnu portant entre autres sur l'application des données probantes dans la pratique clinique

Moyenne exigée :

Avoir obtenu, au 2^e cycle, une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent reconnu
OU avoir obtenu, au 1^{er} cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent reconnu

Grade :

Être titulaire d'un baccalauréat d'une durée de 3 ans ou d'un autre diplôme de 1^{er} cycle jugé équivalent

Français : Avoir une connaissance suffisante du français écrit et parlé

Langue(s) : Avoir une connaissance suffisante de l'anglais écrit

Autre(s) : Détenir un permis de pratique de l'ergothérapie au Québec

Partie 2 - Acquis d'apprentissage

Selon mes connaissances actuelles et mes compétences professionnelles, je suis en mesure de démontrer par écrit et par preuves à déposer les acquis d'apprentissage suivants : (Cochez les cases appropriées)		Je suis très à l'aise	Je suis assez à l'aise	Je ne suis pas très à l'aise	Je ne suis pas à l'aise
1	Démontrer une expertise dans le domaine de l'ergothérapie ou dans un autre domaine pertinent.		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	Démontrer une capacité d'assimiler des résultats de recherche et de contribuer à leur transfert dans la pratique.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	Sans objet	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4	Sans objet	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5	Sans objet	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Partie 3 - Documents requis

**Afin de compléter l'ouverture de mon dossier de RAE,
je suis en mesure de fournir les documents requis suivants (en format pdf) :**

- * Carte de l'ordre professionnel avec numéro de permis valide
- * Curriculum vitae complet et à jour :
 - Postes occupés
 - Dates d'embauche et de fin
 - Rôles et responsabilités dans chaque poste
 - Nombre d'années d'expérience cumulées
 - Formations complétées (grade, pays, date)
- * Portfolio des réalisations : Document PDF avec liens à consulter
- * Liste de réalisations, exemples : animation d'ateliers, création d'un site Web, rédaction d'un article, rédaction d'un rapport, etc.

Gabarit(s) à télécharger :

Sans objet

Partie 4 - Modalités d'évaluation

Modalités d'évaluation des acquis d'apprentissage visés (façons de démontrer ses compétences) :

Document(s) à produire : il peut s'agir entre autres d'un portfolio personnel des réalisations dans le domaine ou d'un portfolio sous forme de tableau d'analyse comparative (TAC) avec une liste de preuves à déposer à l'appui. Vous devrez télécharger un gabarit pour le remplir et le soumettre.

Partie 5 - Conclusion de l'autotest et prochaines étapes

Pour soumettre une demande, assurez-vous d'abord de :

- 1 Correspondre au profil ciblé;
- 2 Disposer des conditions préalables à la RAE à des fins d'admission pour ce programme (Partie 1);
- 3 Avoir coché une majorité de réponses correspondant aux cases « Très à l'aise » et « Plutôt à l'aise » à la Partie 2;
- 4 Être en mesure de fournir les documents requis demandés à la Partie 3.

Important !

Cet autotest est un outil d'autodiagnostic en vue de prendre une décision plus éclairée mais ne constitue pas une démonstration formelle de vos acquis d'apprentissages expérimentiels. En vue d'obtenir une offre d'admission au programme, vous devrez démontrer que vous possédez les éléments d'apprentissages visés au seuil d'entrée du programme. C'est la faculté qui vous évaluera et prendra une décision en vue de votre admission ou non au programme visé.

Pour entamer le processus de reconnaissance de vos acquis expérimentiels, suivez ces étapes :

- 1 Complétez et conservez cet autotest. Il vous sera demandé en début de processus de RAE.
- 2 Effectuez une [demande d'admission en ligne](#) et assurez-vous de sélectionner *Spécificités par programme* ainsi que, sous le titre *Acquis expérimentiels*, de répondre OUI pour que votre demande d'admission soit évaluée sur la base de vos expériences et réalisations professionnelles et personnelles.
- 3 À cette étape, un conseiller ou une conseillère communiquera avec vous pour la suite. N'oubliez pas de consulter vos courriels institutionnels.

Vous avez des questions ?

N'hésitez pas à [nous écrire](#) en sélectionnant le sujet *Reconnaissance des acquis expérimentiels* et en y joignant cet autotest complété.